

Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK

Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom

Band: - (1968)

Heft: 1559

Artikel: Music for charity

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-696187>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RACLETTE
by
Jean Follonier

J'ai une sérieuse envie d'écrire qu'on est en train de paganiser la raclette.

En effet, dans notre véritable esprit de tradition, inviter quelqu'un à une raclette, c'est lui ouvrir les portes d'un monde inhabituel et quasiment merveilleux. Cela relève d'un rite, donc cela doit se dérouler dans un temple approprié.

Quand je parle de paganisation du rite, je veux simplement dire que ce que nous appelons le progrès nous permet maintenant de manger la raclette à toutes les occasions et aussi à peu près n'importe où. Une raclette? Mais le restaurant du coin en sert toute l'année; on peut aussi la faire ici, chez nous. On trouve toujours la moitié de fromage consentante et le fourneau électrique pour briser les dernières résistances de la graisse et de la caséine.

Et voilà donc la raclette mangée dans l'atmosphère enfumée et étouffante de n'importe quel lieu. Le mets, malgré tout, n'en perd pas toute sa saveur. Dûment pimenté et arrosé, le fromage, même dans le souterrain le plus obscur, vous recrée une fraction du paradis. Et, au terme de cet exercice de douce mastication, il est rare que l'estomac ne trouve pas la satisfaction des sens satisfaits. L'esprit est content et le folklore est sauf, puisque lors de ce passage dans ce pays, on a mangé de la raclette. Où donc? Voici une bonne adresse . . .

Or, cette adresse ne recommande ni une clairière entourée de conifères, ni l'orée fraîche voisinant le chalet . . . Et je ne connais que ces deux lieux vraiment valables, placés sous le signe de l'authenticité. Car ils peuvent nous restituer la saveur originelle des bonnes choses, ainsi que la véritable poésie du monde.

Pour atteindre cette perfection, il est nécessaire de remonter à certains rites initiaux. Il y a d'abord le choix du fromage. Certes, je n'apprendrai rien à personne en affirmant que cette matière première franchit allégrement nos frontières, change de nationalité sans scrupules, pour devenir, avec une parfaite sérénité d'âme, l'élément essentiel d'un mets spécifiquement valaisan . . .

Tout dépend du fromage. Il faut qu'il contienne, parfaitement équilibrés, tous les éléments susceptibles de procurer à nos palais une si rare délectation. Il doit être "mûr" à point, après avoir reçu tous les soins que nécessite une éducation princière. Ajoutez à la raclette tous les adjutants imaginables — poivre et poivrons, cornichons et petits oignons — si le fromage manque à sa réputation, cette cérémonie tournera au malaise.

Le fendant de nos vignes s'accorde à merveille avec la raclette. Les deux s'estiment profondément et font un excellent ménage. Inutile donc de choisir de grands vins au non moins grand millésime. La raclette est un mets simple et noble, comme le fendant. Ceux qui la mangent peuvent et doivent même se débarrasser de leur veston et de leur cravate.

Je ne peux m'empêcher de parler du foyer. Bien sûr, l'électricité nous rend bien des services, elle nous permet même de galvauder, tout au long de l'année, des joies réservées à quelques semaines de prédilection. Le foyer, donc, mérite une grande attention. Certes, la pâte du fromage se ramollit à n'importe quelle chaleur, mais quelle saveur elle acquiert à la braise d'un bon feu de bois — et de préférence encore d'un feu de cônes de sapin ou de grosse écorce de mélèze!

L'endroit où manger une raclette? Je ne connais que la clairière ou l'orée de la forêt qui se prêtent admirablement à cette joie. Alors, allons-y donc! Oublions le protocole. Buvons quelques verres préventifs pour rompre la glace, renforcer ou créer les ponts. Et laissons venir le bonheur.

Le temps s'arrête, comme le soleil suspendu en son midi. Une raclette, deux, trois . . . Le Bon Dieu pense à nous, aujourd'hui, puisqu'il nous permet de prendre les dimensions de notre bonheur. Bois un coup, ami racleur . . . Et si on "en chantait une", pour marquer le "coup du milieu", ce qui, en terme sportif, signifie mi-temps et en littérature entracte . . .

Le délicieux entracte, en vérité, avec ce verre de marc qui va à la rencontre du cœur.

— On remet ça? dit le racleur.

— Bien sûr, qu'on remet ça.

D'ailleurs, pourquoi se serait-on déplacé jusqu'ici, si ce n'est pour "remettre ça"? Si on a enlevé la cravate et le veston, c'est bien "pour ça".

Mais ne peut-on vraiment pas manger une raclette sans parler politique? Manque-t-il quelque chose au bonheur?

(*"Treize Etoiles" Valais.*)

MUSIC FOR CHARITY

A Message from The Rt. Hon. The Lord Mayor of London, Alderman Sir Gilbert Inglefield, Chairman, Church Music Trust Appeal, to all connected with the field of Music in Britain:

"I have discussed with Mr. Kettner, Music Administrator of the well known London "MUSIC WITHOUT DISTRACTION" Presentations his suggestion of a fund-raising campaign in the Audio (HI-FI) world generally and amongst record collectors in particular.

The three charities which benefit from Mr. Kettner's successful Concerts at the Royal Parish Church of St. Martin-in-the-Fields and St. Paul's Cathedral, with similar presentations to follow at Westminster Abbey and Westminster Cathedral, also from various other efforts are: The Church Music Trust, (St. Paul's Cathedral, Westminster Abbey and Westminster Cathedral), The Malcolm Sargent Cancer Fund for Children, The Royal Parish Church of St. Martin-in-the-Fields, all proceeds are being shared between these Organisations.

Some weeks ago Mr. Kettner returned from a visit to Zermatt in Switzerland with a magnificent gift of Swiss Francs 6,500.— from the village President. Zermatt was the cradle of Mr. Kettner's idea and the Community felt that they would wish to express in this way their Century old friendship and spiritual ties with London which has become the permanent home of these presentations.

Now Mr. Kettner invites through the Audio Press all music lovers in this country as well as Trade Organisations, Record Companies and other bodies connected with the field of music to respond to his appeal and to match the kindness and generosity of our Swiss friends.

Any contributions however small — or large will be greatly appreciated by the beneficiaries. Since the beginning of this venture all participants are giving their services entirely free as their share.

I have great pleasure to give my wholehearted support to this worthy endeavour and am convinced that traditional British generosity will make this undertaking the outstanding success it deserves."

Please send your contribution to Mr. K. Kettner, International Stamp Co. Ltd., 6 Cecil Court, Charing Cross Road, London W.C.2.